



APPEL A EXPERTS EVALUATEURS EXTERNES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE MOBILITE UNIVERSITAIRE INTRA-AFRIQUE

Le Programme de Mobilité Universitaire Intra-Afrique a été créé par la Commission Européenne (Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement) en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine. Il fait partie du Programme Panafricain - financé par l'Union Européenne - qui fournit son appui au Partenariat Stratégique Afrique-UE.

L'EACEA (l'Agence) est en train de mettre en place une base de données d'experts externes possédant une expertise de haut niveau concernant l'enseignement supérieur en Afrique et la mobilité internationale. Les candidats devront avoir une bonne maîtrise de l'anglais et/ou du français et/ou du portugais et être disponibles pour des missions occasionnelles et de courte durée.

Tâches de l'expert :

La tâche principale de l'expert est d'évaluer les propositions reçues en réponse aux appels à propositions. Toutefois, les experts peuvent aussi être amenés à :

- Evaluer et assurer le suivi des projets ;
- Contribuer à la mise en œuvre des actions gérées par l'Agence ;
- Aider l'Agence en fournissant des avis et des conseils dans des cas particuliers.

Appel à manifestation d'intérêt EACEA/2013/01 :

- Ouvert jusqu'au 30/09/2020 ;
- La liste résultant du présent appel à manifestation d'intérêt est valable pendant toute la durée des programmes gérés par l'Agence, à savoir jusqu'au 31/12/2020 ;
- Des informations supplémentaires sur l'appel, ainsi qu'un contrat type et un code de conduite pour les experts sont disponibles sur : https://eacea.ec.europa.eu/a-propos-de-l-eacea/travailler-en-tant-qu'expert_fr (partiellement en français et anglais).

Comment postuler ?

Des indications concernant la procédure pour postuler sont disponibles sur la page « Experts » du Participant Portal for Education, Audiovisual, Culture, Citizenship and Volunteering : <http://ec.europa.eu/education/participants/portal/desktop/en/experts/index.html> (en anglais)

Les candidats désireux de travailler comme experts dans le cadre du prochain appel à propositions Intra-Afrique doivent s'enregistrer dans la base de données avant le 31/12/2016.

